



**Syndicat des
professionnels
de l'énergie
solaire**



www.enerplan.asso.fr



« La force de notre syndicat professionnel résulte de notre expertise, de notre visibilité et de notre représentativité. ENERPLAN porte la voix de la filière solaire française – chaleur et électricité – avec ses spécificités et la diversité de ses métiers. Cet écosystème du secteur solaire que représente notre syndicat s'ouvre au stockage, à l'électromobilité, à la numérisation de l'énergie... »

Notre détermination : faire aboutir rapidement une offre d'électricité et de chaleur solaire compétitive pour les français et créatrice de valeur dans les territoires.

Notre engagement : formuler des propositions crédibles et agir afin d'amplifier la dynamique solaire au niveau national et dans les Régions.

Rejoignez nos membres si ce n'est déjà fait, pour développer ensemble un secteur indispensable à la réalisation de la transition énergétique, créateur d'emploi partout en France. »

Daniel BOUR
PRÉSIDENT D'ENERPLAN

Qui sommes-nous ?

Créé en 1983, Enerplan rassemble plusieurs centaines d'entreprises et a pour missions de :

- représenter les professionnels du solaire et défendre leurs intérêts
- animer, structurer et développer la filière solaire française

Syndicat représentatif de la filière solaire en France - chaleur et électricité - avec des membres sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur.

TPE, PME, PMI, ETI et grands groupes : 1 adhérent = 1 voix.

Respect des valeurs de la filière : une charte éthique s'impose à nos membres.

Nos membres sont impliqués sur deux grands marchés :

- répondre à des besoins énergétiques locaux avec **l'énergie solaire pour alimenter le bâtiment ou le quartier en chaleur et en électricité produites au plus près**



- alimenter le bouquet électrique national et régional avec le **développement et l'exploitation de centrales de production d'électricité solaire**



Nous fédérons et animons nos membres au travers du pôle « solaire & bâtiment » avec ses branches « chaleur solaire » et « photovoltaïque », et du pôle « PV Energie ». Stockage et numérisation de l'énergie sont intégrés de façon transversale.

Pourquoi nous rejoindre ?

Enerplan vous représente et défend vos intérêts



Enerplan anime la filière solaire française

- > **Organise des réunions régulières pour ses membres**, y.c. en web-meeting, pour traiter de l'actualité des pôles du syndicat
- > **Initie des groupes de travail internes, afin de mobiliser l'expertise de nos membres** dans l'élaboration des propositions
- > **Édite « Les Confidentielles », lettre d'information mensuelle exclusive réservée aux membres**, outil de veille réglementaire et stratégique de la filière
- > **Envoie des alertes électroniques**
- > **Permet d'accéder à un espace documentaire privilégié**, au travers un intranet dédié aux membres
- > **Réunit la commission juridique coordonnée par Arnaud Gossement**, avocat spécialisé dans le droit de l'environnement et de l'énergie, pour traiter de l'actualité législative et jurisprudentielle du secteur.

Enerplan participe au développement et à la structuration du marché

- > **Vise à faciliter le développement des grandes centrales solaires**, avec l'amélioration des Appels d'Offres et la simplification administrative.
- > **S'engage pour le développement de l'autoconsommation photovoltaïque** : organisation d'un événement national et d'ateliers régionaux, publication d'outils, structuration de l'offre...
- > **S'implique pour que le photovoltaïque contribue à optimiser le réseau électrique dans une logique « full smart grids »** avec stockage et numérique.
- **Accompagne l'évolution de la réglementation énergétique des bâtiments**, afin de réussir la généralisation du bâtiment à énergie positive d'ici 2020.
- **Préside Qualit'EnR depuis sa création en 2006**, notamment pour gérer le suivi et l'évolution des qualifications Qualisol et QualiPV des installateurs pour faire monter en compétence la filière.
- > **Agit pour la chaleur solaire française, à tous les niveaux** :
 - Déploiement de l'initiative SOCOL (pour "SOLAire COLlectif") depuis 2009 qui fédère près de 3 000 acteurs de la filière pour développer la chaleur solaire collective performante et durable (qualifications, formations, outils de conception et de dimensionnement, démarche de mise en service dynamique "clef en main", suivi et maintenance adaptés).
 - Contribue à la l'implémentation des Directives européennes Écodesign et Labelling.
 - Vise une meilleure reconnaissance de la chaleur solaire au travers de la transcription des Directives sur les Energies renouvelables et l'Efficacité Énergétique des Bâtiments.
 - Organisation des États Généraux de la Chaleur Solaire, le rendez-vous annuel de la branche.



La chaleur solaire collective performante et durable





**Syndicat des
professionnels
de l'énergie
solaire**

Siège social
Le Forum Bât B
515 av de la Tramontane
Zone Athélia IV
13600 La Ciotat
Tél. : +33 4 42 32 43 20
contact@enerplan.asso.fr

Bureau parisien
17 rue de l'amiral Hamelin
75783 Paris Cedex 16
Tél. : +33 1 45 05 72 13

Siret 344 808 902 00052
Ape 9499Z

Enerplan membre de



effinergie
Efficacité énergétique
et confort dans les bâtiments



Enerplan partenaire de



www.enerplan.asso.fr

 @Enerplan

